

Marché parallèle des devises

L'INTERMINABLE CHUTE DU DINAR

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7001 MERCREDI 26 MAI 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

EXAMEN DE LA 5e

Plus de 853 000 candidats concernés

Page 2

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN ALGÉRIE JUGÉE DRASTIQUES

LA DIASPORA ALGÉRIENNE S'INDIGNE



Déception, colère et incompréhension. Tels sont, entre autres, les sentiments exprimés par les Algériens de l'étranger, lesquels ne trouvent pas d'explications aux conditions exigées par le gouvernement concernant la réouverture des frontières, notamment l'instauration d'un confinement obligatoire pour chaque passager à l'arrivée sur le territoire national.
Page 3

CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'argent, le talon d'Achille des indépendants

Page 4

MALI

L'Algérie rejette la tentative de coup de force

Page 24

MAE UKRAINIEN :

L'Algérie, un acteur majeur en Afrique

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

EXAMEN DE LA 5E

Plus de 853 000 candidats concernés

Plus de 853 000 élèves passeront cette année leur examen de passage de la 5e année primaire à la 1re année moyenne le 2 juin prochain, a révélé l'Office national des examens et concours (ONEC).

Selon une fiche technique des examens finaux de l'année scolaire 2020-2021, l'ONEC a fait savoir que le nombre de candidats qui devront passer l'examen en arabe, en français et en mathématiques a atteint 853 391 candidats, dont 436 469 garçons et 416 922 filles. Près de 14 472 centres d'examen seront ouverts pour accueillir ces élèves à travers tout le territoire national.
Aussi, les copies des candidats seront compostées au niveau de 13 centres de regroupement et de compostage avant qu'elles ne soient réparties sur 62 centres de correction. Une opération qui débutera du 7 au 17 juin.
Il convient de rappeler que l'année dernière, le ministère de l'Education nationale a approuvé un ensemble de mesures sur la base de ce qui a été approuvé par le Conseil des ministres en mai 2020 concernant l'organisation du travail pour la fin de l'année scolaire et les examens nationaux pour la session 2020, et ce en raison des conditions sanitaires imposées par la pandémie du coronavirus (Covid-19). Ces procédures pour le cycle primaire se résumaient en la suppression de l'examen de fin de cycle primaire et l'approbation du passage d'un niveau à un autre dans ce cycle en calculant la moyenne des premier et deuxième semestres et en réduisant le taux d'acceptation à 4,5 sur 10.
Notons que les examens nationaux de l'année scolaire 2020-2021, session juin 2021, se dérouleront entre le 2 et le 24 juin en cours. Pour ce qui est du nombre de candidats, 641 127 candidats passeront l'examen du BEM alors que 731 723 élèves passeront l'épreuve du bac.
Le comité scientifique du suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus (Covid-19) a dévoilé hier le protocole sanitaire adopté pour les centres consacrés aux examens de fin d'année scolaire. En effet, des aménagements sont mis en place pour rassurer les candidats aux examens de la 5e, du BEM et du bac. Selon ce protocole, qui a été mis en place par des experts, le port du masque, la désinfection des mains ou encore la distanciation sociale sont toujours en vigueur. On prévoit aussi le placement, au niveau des centres d'examen, d'un agent qui sera chargé de l'aspect préventif. D'autres dispositions sanitaires sont également prévues au niveau des centres d'examen. Il s'agit de fournir les tapis désinfectants placés au sol, la préparation de classes spéciales pour les élèves dont la température dépasse 37° ou ceux manifestants des symptômes apparents tels que la toux, les éternuements et le rhume.

Lynda Louifi



GRÈVE PRÉVUE AUJOURD'HUI

Ouadjaout appelle les syndicats au respect de l'autorité de l'Etat

LA TÂCHE s'annonce compliquée pour le ministre de l'Education nationale en cette fin d'année scolaire. En effet, le secteur est en ébullition et plusieurs syndicats sont montés au créneau. Ils prévoient un mouvement de protestation aujourd'hui et menacent de boycotter les examens officiels.
En protestation depuis quelques semaines, les syndicats de l'éducation, qui ont du mal à faire confiance à leur ministère de tutelle, projettent de durcir leur mouvement de protestation. Il faut dire que l'affaire des enseignantes agressées à Bordj Badji Mokhtar est venue davantage compliquer la situation. En effet, la réaction du ministère de l'Education face à ces agressions sauvages a suscité une insatisfaction collective des enseignants et de leurs syndicats, qui menacent de boycotter les examens de fin d'année scolaire.
En réaction, le ministère de l'Education nationale a exprimé sa surprise devant «les appels émanant de certaines organisations syndicales poussant à organiser des protestations publiques et à boycotter les examens officiels de fin d'année».
Dans un communiqué rendu public hier, le département de Ouadjaout estime que «ces comportements sont de nature à perturber le fonctionnement normal du service public». Il les considère, par ailleurs, comme une violation de tous les cadres légaux en vigueur.
Le ministère de l'Education rappelle aux syndicats le devoir de «respecter la décision du tribunal administratif qui a déclaré illégale la journée de protestation» et les appelle à «respecter l'autorité de l'Etat en vertu des lois en vigueur».

Lynda Louifi

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Signature de la première convention-cadre pour la formation d'élite

LA PREMIÈRE convention cadre de poste graduation spécialisée en énergies renouvelables (EnR) et efficacité énergétique relative à la formation d'élite pour la réussite de la transition
énergétique a été signée mardi à Alger.
La convention a été paraphée lors d'une cérémonie par le ministère de la Transition énergétique et les énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, ainsi que par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane.
A cette occasion, M. Chitour a affirmé que «la nouvelle formation spécialisée prendra en charge rapidement la transition énergétique aussi bien dans l'immense gisement d'économie d'énergie que dans la mise en place du plan de développement des énergies renouvelables et celui de l'hydrogène vert».
Considérant que la ressource humaine est la clé de réussite de cette transition énergétique, M. Chitour a évoqué le future projet de l'Institut de la transition énergétique et des énergies renouvelables (ITEER) qui va contribuer à la formation des compétences dans ce domaine.
«L'ITEER aura à former des cadres de haut niveau capables d'optimiser l'utilisation de l'énergie et d'en rationaliser la consommation, notamment par l'efficacité énergétique dans divers secteurs ce qui permettra au pays de sortir graduellement des énergies fossiles qui pourraient être réservées essentiellement à la pétrochimie où destinées à l'exportation», a-t-il souligné.
Pour sa part, M. Arkab a estimé que cette convention permettra aux quatre départements ministériels concernés de travailler en étroite collaboration pour mettre en œuvre le plan d'action à la transition énergétique lancé par le gouvernement, assurant de l'appui financier et technique de son secteur aux instituts de recherche.
Abondant dans le même sens, le ministre de l'Industrie M. Bacha a souligné l'engagement de son secteur pour la réussite de ce partenariat intersectoriel en contribuant à la formation pratique des jeunes universitaires spécialisés dans les énergies renouvelables.
«Une telle convention permet justement de créer l'environnement adéquat pour la formation d'élite et renforcer la formation et la recherche appliquée pour réussir la transition énergétique», a-t-il soutenu. De son côté, M. Benziane a affirmé que cette démarche intersectorielle incarne la stratégie de son ministère dans le domaine de l'encadrement pédagogique et la recherche scientifique en mettant la recherche et la science au service des institutions publiques et des entreprises.
Dans ce contexte, il a tenu à rappeler que le secteur de l'Enseignement supérieur a toujours exprimé sa disponibilité à mettre ses capacités et ses ressources au profit de projets et programmes nationaux visant à développer le pays, y compris l'économie et la sécurité énergétique.
La formation d'élite spécialisée en énergies renouvelables et efficacité énergétique sera abritée pout la session 2021-2022 par l'Ecole Nationale Polytechnique et l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene USTHB, en attendant la réalisation du projet de l'Institut de la transition énergétique et des énergies renouvelables
(ITEER).
Parallèlement à la signature de la convention-cadre, des conventions bilatérales ont été signées également par des représentants de l'Enseignement supérieur avec ceux des secteurs de l'Energie et de l'Industrie.
Il s'agit de trois conventions distinctes signé par le recteur de l'USTHB, Djamel EddineAkretch et le PDG du Groupe industriel public des ciments d'Algérie (GICA), Rabah Guessoum, le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) Nourredine Daoudi ainsi que le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) Rachid Nadil.
Une quatrième convention a été également signée par le directeur de l'Ecole nationale polytechnique, Abdelwahab Mekhaldi et le PDG de la Société nationale de commercialisation de produits pétroliers (Naftal), Kamel Benfrih.

S.O.B.

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN ALGÉRIE JUGÉE DRASTIQUES

La diaspora algérienne s'indigne

Déception, colère et incompréhension. Tels sont, entre autres, les sentiments exprimés par les Algériens de l'étranger, lesquels ne trouvent pas d'explications aux conditions exigées par le gouvernement concernant la réouverture des frontières, notamment l'instauration d'un confinement obligatoire pour chaque passager à l'arrivée sur le territoire national.



Nombreux sont ceux qui ont manifesté leur mécontentement après l'annonce du gouvernement, qui a fixé les conditions d'entrée des Algériens établis à l'étranger dans le cadre de la réouverture partielle des frontières, laquelle prendra effet à partir du 1er juin. Les mesures «très strictes» exigées par les autorités algériennes sont critiquées par la diaspora algérienne, laquelle s'est notamment exprimée sur les réseaux sociaux.

Et c'est la condition du confinement obligatoire qui est la plus fustigée, d'autant que cette durée sera déduite de leur congé, en sus du nombre de vols et des destinations retenues par les pouvoirs publics. Les prix du billet d'avion, qui ne sont pas encore connus, et les tarifs de prise en charge dans les hôtels les jours de confinement font de ce voyage vers l'Algérie un luxe, selon certains internautes, lesquels estiment que «le voyage ne sera pas à la portée d'une bonne partie de la diaspora».

Outre ces avis individuels, plusieurs organisations de la communauté algérienne à l'étranger ont réagi et signé un communiqué commun pour réclamer, entre autres, «l'annulation de la mesure du confinement obligatoire de cinq jours pour les Algériens vaccinés ou dont le test PCR est négatif». On s'interroge également sur «les raisons scientifiques de limiter le confinement obligatoire à cinq jours seulement». Demandant des explications sur le choix des destinations, les 23 organisations représentant la communauté algérienne à l'étranger ont demandé de permettre aux Algériens établis à l'étranger d'acquérir des billets d'avion avec des compagnies aériennes étrangères qui ont des vols vers l'Algérie.

Par ailleurs, l'acquittement au préalable des frais inhérents au confinement sanitaire n'est également pas du goût des Algériens de l'étranger car, selon eux, «cela augmente les coûts du voyage, notamment pour les familles nombreuses».

En somme, c'est la déception pour la majorité de ces Algériens qui, pourtant, n'attendaient que l'ouverture des frontières pour pouvoir retrouver les leurs. Des appels à l'allégement de ces conditions sont également lancées ici et là. L'ex-député de l'émigration, Samir Chaâbna, a qualifié ces conditions de «rédhibitoires», signalant, lors de son intervention sur une chaîne de télévision privée, que «notre communauté est choquée par leur caractère excessif». Il demande, de ce fait, à la commission scientifique «de faire preuve de souplesse, de revoir ces conditions et surtout de les alléger pour les ressortissants algériens vaccinés contre le coronavirus».

Du côté du gouvernement algérien, ces mesures sont motivées par la préservation de la santé des citoyens contre tout risque de propagation du coronavirus.

Dans le communiqué du gouvernement fixant les modalités de réouverture des frontières, la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité a été souligné.

Lilia Aït Akli

MARCHÉ PARALLÈLE DES DEVISES

Le dinar poursuit sa chute

L'OUVERTURE partielle des frontières aériennes, maritimes et terrestres de l'Algérie et la prochaine reprise des voyages de nos compagnies nationales a insuffler un vent nouveau sur le marché informel des devises. L'animation a repris de plus belle au niveau du Square Port Said, dans la capitale, ou les cotations s'animent après une longue période de paralysie. Ce n'est pas le rush encore, mais la fébrilité est visible aussi bien chez les acheteurs que les potentiels clients.

Premier constat: Le dinar est déprécié face à la monnaie unique européenne «euro». Sur ce marché parallèle, l'euro s'échangeait hier contre 211 dinars et le billet vert vaut 176 dinars, contre respectivement 210 et 175 dinars la semaine passée.

En quelques jours, la hausse est palpable. Selon Aziz Staifi, un cambiste, «la reprise partielle des vols internationaux, ainsi que les perspectives d'ouverture des frontières ont boosté les cours des devises sur le marché noir». Optimiste, il dira que que les prochaines semaines devraient encore rajouter à la dépréciation de la monnaie nationale face aux devises, surtout avec l'approche des vacances estivales et les voyages. «Si la campagne de vaccination sera effective d'ici deux mois, les Algériens pourront se décider à voyager en Turquie, en Espagne ou ailleurs. Et là, la demande va augmenter sensiblement», précise le cambiste.

Rompu aux détails de ce marché et exhibant fièrement des liasses, un autre cambiste nous dit que l'euro va flamber encore.

«Avec les conditions sanitaires en vigueur et la cherté, il y aura moins d'euro sur le marché. Notre offre n'a pas atteint les records de 2019. Quant à la demande, elle sera faible en raison de la crise économique et le faible pouvoir d'achat des catégories sociales moyennes». Pour l'analyste informel, le marché parallèle des devises s'enflammera le jour ou la pandémie disparaitra.

Au niveau de l'agence CPA du boulevard Ali Boumendjel, les cotations affichées des billets de banque et des chèques de voyage au taux officiel, tel que préconisé par la Banque d'Algérie, l'euro valait 162,10 dinars, alors que dimanche dernier il avait dépassé la barre fatidique des 170 dinars, soit un nouveau record historique. Le dollar américain affiche une cotation de 133,50 dinars.

Pour de nombreux observateurs, la politique monétaire n'est pas claire car il semble qu'elle subit depuis quelques semaines une réévaluation qui touche la monnaie nationale. En mars dernier, le premier argentier du pays avait déclaré que le gouvernement va procéder à une «réforme» en prenant en considération les capacités de l'économie nationale. Aymen Benabderahmane a même assuré que la «monnaie nationale devrait enregistrer un regain avant la fin de l'année en cours».

Le ministre avait déclaré : «Le décollage économique que connaîtra l'Algérie dans les prochains jours à la faveur du lancement de plusieurs projets de développement va permettre à la monnaie nationale de retrouver sa force économique et son pouvoir libératoire». «La monnaie est le miroir de l'économie», a-t-il dit, en ajoutant : «La monnaie nationale n'est pas en situation d'effondrement comme le prétendent certains mais plutôt en reprise».

Un regard dans la mouture de l'avant projet de loi de finances complémentaires 2021, toujours en examen, on constate que les rédacteurs ont prévu la poursuite de la dépréciation du dinar face au dollar américain durant l'année en cours pour atteindre 142,20 DA contre 133 actuellement. L'avant-projet relève : «Le marché des changes s'est caractérisé en 2020 par une dépréciation du dinar par rapport au dollar de 5,9% et par rapport à l'Euro de 7,7%.» «Le dinar s'est échangé, en moyenne annuelle en 2020, à 126,82 DA pour un dollar US et à 144,85 DA pour un Euro, contre, respectivement, 119,36 DA/$US et 133,71 DA/Euro, en moyenne annuelle en 2019.» En fin de période (31 décembre 2020), «le dinar s'est échangé à 132,13 DA pour un dollar US et à 162,4 DA pour un Euro.»

Difficile dans ces conditions de croire à une embellie rapide du dinar, alors que le pays connait une lente campagne de vaccination de sa population (les projections indiquent juste moins de 10% de vaccinés avant 2022), surtout que cette mesure va devenir une obligation pour toute reprise d'une vie normale.

De plus, pour certains observateurs, la réussite de cette campagne de vaccination dépendra largement de la réussite du décollage économique qui fait rêver le premier argentier du pays.

Mohamed Kouini

TOURISME

Boughazi appelle œuvrer à la réussite de la saison estivale

LE MINISTRE du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a appelé lundi les acteurs du secteur à œuvrer à la réussite de la saison estivale 2021, soulignant la nécessité de renforcer le rôle des établissements relevant de sa tutelle et des directions exécutives dans la promotion du tourisme en Algérie. Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2021, le secteur du tourisme s'attelle à la mise en œuvre du plan promotionnel tracé pour chaque ville côtière, et au renforcement du travail participatif et interactif avec tous les départements ministériels concernés et les différents opérateurs et acteurs du secteur, a précisé M. Boughazi dans un communiqué rendu public au terme d'une rencontre nationale virtuelle pour faire le point sur les préparatifs de la saison estivale avec les directeurs du tourisme, de l'artisanat et du travail familial des 58 wilayas du pays et des représentants d'établissements relevant de sa tutelle. La nouvelle dynamique que connaît le secteur du tourisme doit s'accompagner du strict respect du protocole sanitaire, a-t-il insisté. Il a par ailleurs évoqué la diversification des offres touristiques proposées pour cette saison estivale, le renforcement du rôle des agences de tourisme et de la participation des artisans des wilayas du sud et des hauts plateaux aux expositions organisées dans les wilayas côtières, insistant sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier aux personnes aux besoins spécifiques et aux enfants dans toutes les activités estivales proposées. Le communiqué a également détaillé les différentes mesures prises par les directions côtières pour assurer le succès de la saison estivale, ainsi que les programmes élaborés par le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) et l'Office national algérien du tourisme. Par ailleurs, un exposé a été présenté par le représentant du ministère au sein du Comité national de préparation des Jeux méditerranéens sur le rôle du secteur pour assurer la réussite de cet important événement sportif.

Durant la saison estivale 2021, 45 établissements viendront renforcer le parc hôtelier des wilayas côtières, contribuant à la création de 1.819 emplois directs, et 75 expositions d'artisanat seront organisées avec la participation de 2.688 artisans et 143 associations. Par ailleurs, le ministre du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a reçu l'ambassadeur des Emirats arabes unis, Yousef Saif Khamis Sebaa Al Ali, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme et de l'artisanat. Lors de la rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties se sont félicitées du niveau des relations «historiques et privilégiées» entre l'Algérie et les Emirats arabes unis, soulignant l'importance de les renforcer à travers l'actualisation et la réactivation de la convention conclue entre les deux pays en 2007 dans le domaine du tourisme et de l'artisanat. M. Boughazi et Sebaa Al Ali ont insisté sur le nécessaire renforcement de l'action commune, notamment en matière d'investissement touristique, précise la même source.

M. B.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'ARGENT, LE TALON D'ACHILLE DES INDÉPENDANTS

Alors que la campagne électorale des législatives du 12 juin est à son 6e jour, les candidats libres sont confrontés au fil des jours aux aléas de ce rendez-vous, lesquels semblent constituer un véritable casse-tête. Complexité des procédures relatives à l'octroi des aides financières décrétées par l'Etat au profit des jeunes candidats indépendants, manques des moyens logistiques destinés à la campagne électorale, ou encore l'absence de l'expérience dans la pratique politique sont des écueils ayant entravé le bon déroulement de la campagne pour ces néophytes de la politique. Le jeu s'avère différent pour les candidats indépendants activant déjà dans des espaces structurés à l'image des membres des organisations professionnelles et du mouvement associatif.



Dans la circonscription électorale de Touggourt, promue récemment en wilaya à part entière, les candidats indépendants semblent endurer le calvaire. Les procédures d'octroi des aides financières décidées par l'Etat en vertu du décret exécutif 21-190, à elles seules, suffisent pour que ces jeunes postulants à la prochaine Assemblée nationale renoncent à la course électorale.
Selon Khemissi Benatallah candidat sur la liste indépendante «l'élite pour le changement», la délégation locale de l'Autorité des élections «s'ingénie à compliquer l'existence».
«Depuis le début de la campagne jusqu'au lundi soit le 5e jour, les candidats de notre liste passent leur temps à faire le va-et-vient entre les services de l'Autorité des élections et les établissements bancaires pour procéder à l'ouverture d'un compte bancaire. Des comportements bureaucratiques sclérosent cette structure locale», s'est insurgé ce candidat dans une déclaration hier au Jeune Indépendant.
Cela malgré les instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire émises le 20 mai, date du lancement de la campagne électorale, exhortant les walis de débloquer les aides d'Etat dans un délai n'excédant pas 48 heures du dépôt des dossiers requis des candidats.
Les aides en question consistent en une somme de 300 000 dinars accordée à chaque candidat indépendant moins de 40 ans.
Et de s'étaler sur les détails : «Nous ne pouvons même pas accéder à des informations censées être rendues publiques et aux explications nécessaires relatives au processus électoral d'une part et d'autre part on nous exige de remettre la liste des observateurs de chaque liste de candidatures le 23 mai (dimanche passé). Je ne peux pas engager des personnes comme observateurs sans avoir des précisions sur la durée du travail qu'ils auront à accomplir lors du scrutin, d'autant que l'on ne sait pas combien de jours va-t-elle prendre l'opération de dépouillement ?».

MANQUE DRASTIQUE DES MOYENS LOGISTIQUES

En plus, les candidats indépendants dans cette wilaya font face au manque drastique des moyens logistiques. M.Benatallah a fait savoir que les salles publiques et autres moyens mobilisés par l'Etat à leur profit sont dans un état «très délabré» et ne peuvent pas être utilisables pour l'organisation d'une quelconque rencontre. «Ces salles publiques ont été mobilisées dans le cadre de l'aide de l'Etat aux candidats après un tirage au sort au vu du nombre important des listes des candidatures.
À en croire ses assertions, les nouvelles modalités du code électoral ont compliqué l'opération de gestion des activités des candidats et la répartition des tâches en prévision de ces échéances. «L'annulation de la possibilité de mandater une personne aux fins de s'occuper des tâches techniques et de veiller à la coordination avec les observateurs, nous a énormément compliqué les choses. Dans ce cas-là, les candidats doivent être sur tous les fronts au lieu de ménager ses efforts pour la campagne électorale pour pouvoir convaincre les électeurs en ces temps de désenchantement total», a fait observer le jeune prétendant à la chambre basse du Parlement.
Seuls les candidats nantis et les liste partisanes sont en mesure, a-t-il dit, de dépasser ces détails de taille en mettant le paquet sans attendre les aides étatiques.

DES AGRICULTEURS À LA CONQUÊTE DE L'APN

De son côté, Mohamed Yazid Hambli candidat sur la liste indépendante «l'agriculteur» dans la circonscription électorale de Souk-Ahras, a affirmé hier au Jeune Indépendant que la campagne se déroule «dans de bonnes conditions et que la liste de ''l'agriculteur'' arrive à se frayer un chemin pour aller à la rencontre des citoyens et les convaincre de voter en sa faveur». Son activité depuis des années à la tête de la chambre de l'agriculture, lui a permis de mieux gérer les aléas de ce rendez-vous électoral avec l'ambition de former une alliance regroupant les dynamiques de la sphère agricole au sein de la prochaine Assemblée nationale.
Interrogé sur les visées de «La Coalition des listes indépendantes des acteurs de l'agriculture et de la campagne» créée jeudi passé à l'occasion du lancement de la campagne électorale, son porte-parole a estimé que cette initiative tend à serrer les rangs des acteurs issus du domaine agricole et rural lors de la 8e législature. Il a, toutefois, tenu à expliquer que cette coalition n'envisage pas des actions communes entre les listes adhérentes lors de la campagne électorale en cours. La coordination, a-t-il rebondi, se limite à l'unification des slogans mettant en avant le secteur de l'agriculture et les défis y afférents.

UNE STRATÉGIE POUR MIEUX RÉUSSIR SA CAMPAGNE

Quant à la liste «Elbadil» dans la wilaya de Blida, ses candidats considèrent que l'ensemble des actions et des activités de campagne électorale «doivent être définies dans le cadre d'une stratégie préconçue». «Concernant la liste indépendante «Elbadil», nous avons élaboré une stratégie qui se décline en trois étapes. La première est la vulgarisation pour faire connaitre nos candidats, leurs profils respectifs et notre slogan via les réseaux sociaux. Ensuite vient la phase de la présentation de notre programme électoral à travers les médias lourds et en fin les descentes sur le terrain pour mieux expliquer aux électeurs les axes phares de notre programme» a déclaré hier au Jeune Indépendant Chemseddine Houari Abdelkader candidat de la liste en question.
Aussi, un trésorier de la campagne a été désigné, a-t-il ajouté, pour s'occuper de la procédure liée à l'ouverture des comptes bancaires et aux dossiers requis pour bénéficier de l'aide financière étatique.
Cette procédure est toujours en cours et en attendant, l'équipe d'Elbadil poursuit ses activités et intensifie sa présence sans le paysage électoral avec la publicité et ses affiches déjà exhibées aux différents panneaux d'affichage, a conclu ce jeune activiste de la société civile.
En somme, les conditions du déroulement de la campagne électorale semblent différer en fonction des circonscriptions électorales.
Si certaines administrations ont pu adopter la souplesse dans la gestion tant demandée par le haut sommet de l'Etat, d'autres restent «incorrigibles» et résistent dans leur bulle bureaucratique.

Aziza Mehdid

MAUVAISE DISTRIBUTION ET PÉNURIE

Le lait tourne au vinaigre à Ghardaïa

Le secteur laitier, pour aussi diversifié qu'il soit d'un pays à l'autre, est un des piliers de la sécurité alimentaire mondiale.



D'après les estimations de la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, environ 150 millions de foyers (soit entre 750 et 895 millions de personnes) à travers le monde sont engagés dans la production de lait. Dans la plupart des pays en voie de développement, le lait est produit dans de très petites structures et il contribue nettement aux moyens de subsistance des ménages, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

En Algérie, Le développement laitier est en effet considéré comme générant de nombreux bienfaits pour ses acteurs, tant au niveau des éleveurs que des collecteurs et transformateurs du lait. Quant à son industrie laitière dans notre Pays, celle-ci fonctionne essentiellement sur la base de matières premières importées, c'est-à-dire de la poudre de lait et de la matière grasse de lait anhydre. Le lait cru produit localement n'entre que pour une très faible part dans l'activité des laiteries.

Cependant, parmi toutes les wilayas du Pays, Ghardaïa possède un important potentiel de production de lait cru de vache estimée à 32,27 millions de litres par an selon les statistiques fournies de la direction locale des services agricoles. même si celle-ci reste au-dessus de la moyenne nationale du lait collecté destinés aux laiteries, qui est de l'ordre de 17,6 millions de litres/an, dont 4,0 millions de litres de cette collecte locale sont destinés aux producteurs des Yaourts (Danone et Soummam) conformément aux conventions de ceux-ci avec les producteurs locaux.

En effet, la wilaya de Ghardaïa compte près de 200 éleveurs de bovins, d'ovins, de caprins et de camelins, possédant quelques 3040 vaches, 176.000 brebis et 97.000 chèvres et 5730 chamelles laitières, qui ne produisent en fait qu'une moyenne quotidienne de 06 litres par tête bien que l'on pourrait traire jusqu'à plus de 30 litres par vache pour certains élevages.

Selon les explications obtenues auprès du responsable des statistiques dépendant des services du nouveau directeur de la Direction des Services Agricole (DSA) de la wilaya de Ghardaïa, M. Badre-Eddine Houichiti, «la mauvaise organisation de la filière laitière provient notamment d'un faible réseau de collecte constitué seulement d'une dizaine de collecteurs qui fournissent en lait cru au 10 laiteries implantées à travers la Wilaya».

Une telle capacité de collecte s'avère donc très loin des potentialités et surtout de l'étendue du territoire de la wilaya de Ghardaïa.

Et la faveur des dernières mesures gouvernementales visant semble-t-il, à la réorganisation de la filière de production laitière, à savoir d'obliger les laiteries à intégrer le lait dans leurs systèmes de production.

Les services agricoles à l'échelle nationale sont appelés à prévoir de mettre en place la meilleure stratégie possible afin d'augmenter la production notamment la collecte du lait de vache et voire aussi le lait de brebis, de chèvres et des chamelles.

L'objectif à la disponibilité du lait de vache en particulier et parer ainsi à toute rupture de ce produit comme a été le cas dans certaines wilayas du Pays. Toutefois, il ne va pas sans dire que durant le mois du ramadhan, la Wilaya de Ghardaïa a été submergée en matière de lait. En espérant que cette attribution sera à l'avenir généralisée sur l'ensemble des wilayas de notre Pays.

Aïssa Hadj Daoud

PORT DE PÊCHE LA GRENOUILLÈRE

Un sardinier coule et colère des plaisanciers

LE PORT de pêche La Grenouillère refait parler de lui. Un navire de pêche a coulé avant-hier à quai. Renommé Rafik 92, ce navire, un sardinier plus précisément, a disparu sous l'eau devant les yeux ébahis d'une dizaine de marins-pêcheurs sans que personne ne puisse intervenir.

Amarré au quai dit Babayou, le sardinier, selon plusieurs marins-pêcheurs, ne serait qu'un navire en panne abandonné depuis belle lurette par son propriétaire. Pour d'autres, c'est le contraire. Le navire a déjà été vu plusieurs fois en activité, déchargeant des caisses de poissons.

Comment ce navire a-t-il coulé ? Personne ne peut donner de raisons valables pour ce naufrage à quai tant le sinistre qui a frappé l'embarcation de pêche est intervenu dans un laps de temps très court. Certains marins-pêcheurs disent que le sardinier est assuré par des documents administratifs tous risques et donc des indemnités d'assurance seront versées au propriétaire. Pour le moment, les services de sécurité et les agents d'assurance mènent une enquête pour déterminer avec exactitude les circonstances du sinistre. Cet énième accident démontre, encore une fois, la gestion catastrophique du port de pêche La Grenouillère, qui avait déjà atteint son paroxysme. Les quais sont saturés depuis plus de quarante ans et aucun changement n'a été opéré. De plus, le port de pêche d'Annaba abrite aussi le stationnement des embarcations de plaisance. Et c'est tout un calvaire pour ces plaisanciers de devoir accéder à leurs embarcations. Sur place, le Jeune Indépendant a constaté que pour qu'un plaisancier accède à son embarcation, il lui faut louer une autre embarcation qui, après plusieurs manœuvres maritimes, le mènera à la sienne pour la sortir. Et vice versa pour l'amarrer à son retour. Et devant cet encombrement anarchique, l'administration portuaire continue de vendre des postes à quai, et ce même si le titulaire de ce poste à quai trouve des difficultés à amarrer son embarcation et à la faire sortir. Plusieurs fois contactée pour donner sa version des faits, cette administration a refusé de répondre, préférant déclarer qu'il lui faut d'abord attendre l'accord de sa hiérarchie. Une situation kafkaïenne. Il y a urgence en la demeure, et l'installation d'un quai flottant de 288 mètres pour un montant de 40 millions de dinars, décidée par l'administration locale, semble ne pas régler l'épineux problème du stationnement des embarcations maritimes.

Nabil Chaoui

BLOCAGE DE LA RN 26 À BÉJAÏA

Un grand calvaire pour les usagers

LE TRAFIC routier sur la RN 26 a, une nouvelle fois, été paralysé hier sur l'axe FenaïaIlmathen et Béjaïa. C'est la deuxième fois que cette voie à grande circulation est fermée au même endroit après l'action de dimanche dernier.

Cette action qui a été menée par les habitants du village agricole a provoqué des désagréments aux usagers qui n'ont pas manqué de se plaindre de cette situation récurrente. Ils n'ont pas manqué encore d'exprimer leur colère face à ce calvaire qui n'en finit pas.

Les mécontents ont, à nouveau, soulevé les mêmes problèmes que la fois passée ; des problèmes liés à «l'amélioration» de leurs conditions de vie dont «la reprise immédiate des travaux d'aménagement du village» à l'arrêt depuis plusieurs mois en raison de l'abandon du projet par l'entreprise à laquelle a été confié l'opération.

Un abandon lié à la «sous-estimation des coûts des matériaux portés dans la fiche technique établie par l'entreprise et le retard accusé pour la signature de l'autorisation d'extraction des agrégats de la mine de la région afin de poursuivre le projet», a laissé entendre au début de la semaine, le maire de Timezrit sur la Radio locale. Les protestataires reviennent à la charge après leur rencontre avec les autorités locales.

Ils relèvent le sous-développement du village et revendiquent «la consolidation de l'alimentation en eau potable, et la concrétisation du projet d'extension d'une école primaire». La route a été barricadée à la sortie des trois chemins par des troncs d'arbres et des blocs de pierres. Les automobilistes étaient contraints soit d'attendre plusieurs heures sur les lieux soit de faire un long détour par Sidi- Ayad ou Tifra. Cependant ce sont les camionneurs qui sont les plus touchés par ce blocage.

N. Bensalem

GHARDAÏA

Plus de quatre millions de palmiers seront traités contre le Boufaroua et le Myelois

Plus de quatre millions de palmiers dattiers productifs à travers les wilayas productrices de dattes du pays, seront traités contre les parasites du Boufaroua et du Myélois, a-t-on appris auprès de la station régionale de Protection des Végétaux (INPV) de Ghardaïa.

Initiée annuellement par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, cette opération préventive, au titre de la campagne 2021, touchera 4.133.555 palmiers dattiers productifs de onze wilayas productrices notamment, Adrar, Bechar, Biskra, El-Bayadh, El-Oued, Ghardaia, Illizi, Ouargla,Tamanrasset, Tindouf et Khenchela, a-t-on précisé.
L'opération, qui s'inscrit dans la cadre d'une stratégie nationale visant à protéger le palmier dattier vis-à-vis des parasites et ravageurs nuisibles afin d'améliorer la production et la qualité des dattes algériennes ainsi que de préserver le palmier, sera entreprise après « une étude-diagnostique » et des tournées de prospection de la situation phytosanitaire dans les palmeraies, a-t-on ajouté.
L'exécution des opérations d'évaluation de la situation phytosanitaire, de surveillance et de lutte contre ces ravageurs est confiée aux ingénieurs agronomes de l'INPV.
Une action de sensibilisation préventive des phœniciculteurs et propriétaires de palmiers aux enjeux liés à la production de dattes de qualité et la lutte contre le Boufaroua a été lancée auparavant par la station régionale de la protection des végétaux (SRPV) de Ghardaïa.
Le patrimoine phœnicicole national, qui compte plus de 20 millions de palmiers dont près de 12 millions productifs, offre une multitude de variétés connues, notamment les espèces Deglet-Nour, Ghers, Bent-K'bala et Timjouhart, et permet de pérenniser l'écosystème et l'environnement des populations soumises aux aléas naturels et climatiques.
Pour cela, les pouvoirs publics accordent une attention particulière à la filière phœnicicole, source de revenus pour de nombreuses familles des wilayas du sud, en améliorant aussi bien la qualité et la productivité des dattes par des opérations de réhabilitation et de densification des palmeraies et la formation des agriculteurs.
Le Boufaroua et la Myelois sont des vers qui tissent autour d'un régime de dattes une



toile semblable à celle de l'araignée, et rongent le fruit, étouffant le palmier et causant une baisse de sa productivité et de la qualité de son fruit, selon les ingénieurs agronomes de Ghardaïa.
Pour faire face à titre préventif contre une éventuelle infestation de ces parasites destructeurs de la production phœnicicole, la station régionale de l'INPV de Ghardaïa va assurer l'encadrement et l'exécution des opérations de lutte au niveau des wilayas de Ghardaïa, El-Meneaa, Ouargla et Touggourt.
Pas moins de 965.000 palmiers dattiers producteurs dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt (635.000) et Ghardaia et El-Meneaa (330.000) seront traités par la station régionale de l'INPV et des entreprises spécialisées de jeunes des wilayas précitées.
Les wilayas Ghardaia et El-Meneaa, qui comptent près de 1,3 million de palmiers dattiers dont 1.115.446 productifs, espèrent réaliser cette saison, selon les services agricoles de Ghardaia, une récolte estimée à près de 590.000 quintaux, qui reste tributaire des conditions climatiques favorables, du suivi phytosanitaire et du traitement préventif contre le Boufaroua et le Myelois.

ORAN

Développement de l'énergie renouvelable en Algérie

LE VOLET développement des énergies renouvelables connaîtra de « grands changements à moyen terme » à la lumière des orientations des pouvoirs publics, a affirmé avant-hier, à Oran le Président directeur général (P-dg) du groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras. « Le volet développement des énergies renouvelables connaîtra de grands changements à moyen terme à la lumière des nouvelles orientations prises par les autorités publiques pour activer ce programme à travers la réalisation de 5.600 mégawatts en début de l'année 2028 », a indiqué M. Boulakhras à l'ouverture de la 11e édition du Salon international des Energies renouvelables, des Energies propres et du Développement durable (ERA) au Centre des conventions d'Oran.
« Cette question nécessite de nouveaux mécanismes pour financer et élaborer les programmes, en collaboration avec des opérateurs du pays et de l'étranger par différentes formes (investissement classique), » a-t-il toutefois précisé.
Le P-dg de Sonelgaz a indiqué que les énergies renouvelables s'insèrent à grande échelle dans le mix énergétique en donnant une place importante à l'énergie solaire qui constitue une priorité, faisant observer que le gaz naturel « a un avenir prometteur car disponible, et outre ses caractéristiques écologiques, il dispose de cette capacité d'avoir des partenariats fiables avec les énergies renouvelables ». Le gaz naturel, a-t-il considéré, est « un carburant idéa » qui permet la transition énergétique et son accompagnement progressif avec un mix énergétique effectif qui transforme tout ce processus en un nouveau modèle énergétique dans sa partie relative à la production, parallèlement à la poursuite des efforts dans sa partie relative au modèle de consommation.
« Le groupe Sonelgaz envisage de se positionner en tant qu'investisseur dans le domaine des énergies renouvelables, au moins dans les premières tranches lancées par les autorités publiques, surtout que son expérience dans la création et la gestion de projets d'investissement mixte dans la production d'électricité l'habilite à devenir un investisseur parrain dans le domaine des EnR (Energie nouvelle et Renouvelable) pas seulement en Algérie mais au niveau continental et international ».
Le P-dg de Sonelgaz a souligné, dans ce cadre, que son groupe planifie pour se positionner en tant qu'investisseur en matière de prise en charge et financement des infrastructures de base des énergies renouvelables, ajoutant qu'il ambitionne d'être leader pour la partie algérienne à l'échelle internationale sans exclure le secteur privé. « Les secteurs public et privé doivent s'engager et investir dans le domaine pour aboutir aux résultats escomptés », a-t-il déclaré.

ILLIZI

Gel de l'exportation du sel dans le cadre du commerce de troc

L'EXPORTATION par les opérateurs économiques du sel de table et brut dans le cadre du commerce de troc avec le Mali et le Niger a été gelée sur décision de la direction du Commerce de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris avant-hier, auprès de cette instance.
Cette décision, qui ne mentionne pas les raisons du gel, intervient pour suspendre l'exportation de ce produit : sel brut et de table, qui avait été inclus dans la nomenclature des marchandises éligibles à l'exportation dans le cadre du troc frontalier avec le Mali et le Niger, a précisé la direction du commerce dans un communiqué.
Les mêmes services avaient auparavant établi des autorisations d'importation du cheptel (ovin, caprin et camelin) au profit des opérateurs économiques activant dans ce genre d'échanges commerciaux, après que cette activité ait été suspendue provisoirement sur décision de wilaya par mesure préventive contre la transmission des zoonoses.
Selon le document de la direction du commerce de la wilaya, la décision d'interdiction de l'importation des fruits tropicaux (mangue, ananas, noix de coco, banane, avocat et kiwi) demeure en vigueur afin d'éviter la propagation de maladies et pour la protection de la richesse végétale.
Pas moins de onze opérateurs économiques activent dans le cadre du commerce de troc leur ouvrant droit à l'exportation de 14 produits algériens, dont les dattes, les couvertures, les articles d'artisanat, le savon en poudre, les olives, le miel, les ustensiles en plastique et les produits détergents.
La liste des marchandises éligibles à l'importation dans le cadre de ce type d'échanges commerciaux comprend 36 produits, dont le henné, le thé vert, les épices, le miel, les aliments de bétail, le tissu et les effets vestimentaires locaux (targuis).
Le commerce du troc, opéré avec le Mali et le Niger, concerne les wilayas d'Adrar, Illizi, Tamanrasset et Tindouf, en vertu d'un arrêté interministériel (Commerce et Finances) publié au Journal officiel N44.

TIZI-OUZOU

Plus de 2 milliards de DA de factures d'électricité et de gaz impayées

Le montant des factures d'électricité et de gaz impayées par les clients ménages à Tizi-Ouzou depuis le début de l'année en cours, est de l'ordre de 2,294 milliards de DA, a indiqué, avant-hier, la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.
La même source a observé, dans un communiqué, que le problème de non-paiement des factures d'électricité et du gaz, auquel faisait face l'entreprise, « a été aggravé, principalement, par l'impact direct de la crise sanitaire de la Covid-19, qui a été, d'ailleurs, accompagnée par des mesures exceptionnelles relatives à la suspension de l'opération de coupures de l'énergie durant toute cette période de pandémie », a-t-on souligné.
Les difficultés financières nées de cette situation « affectent la trésorerie de la société et retardent la concrétisation des différents projets inscrits dans les plans de développement de ses activités, en matière de réseaux électriques et gaziers, ainsi qu'en matière de modernisation de diverses prestations proposées à sa clientèle » est-il ajouté dans le même document.
A ce titre, la direction de distribution de Tizi-Ouzou, a invité, les clients concernés à se rapprocher « le plutôt possible de ses agences commerciales, » afin de profiter des facilitations accordées par la société, dont l'élaboration d'échéanciers de paiement qui seront « négociés et arrêtés en fonction du nombre de factures, du montant des créances et de leur niveau de solvabilité », a-t-on signalé.

JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE

L'art, la culture et le patrimoine comme leviers de développement

Le continent africain a célébré ce 25 mai la Journée mondiale de l'Afrique, commémoration de la création de l'Organisation de l'union africaine (OUA) en 1963, sous le thème «Art, culture et patrimoine comme leviers pour construire l'Afrique que nous voulons» mettant la richesse culturelle au centre d'une dynamique de développement continental.

Chaque année les thèmes arrêtés ont mis en avant les efforts des pays africains pour concrétiser les objectifs stratégiques de l'Union africaine comme la décolonisation, la résolution des conflits armées, le maintien de la paix, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, ou encore récupérer le patrimoine spolié par les anciennes puissances coloniales. Mourad Lamoudi membre du Conseil économique, social et culturel (Ecosocc) de l'Union africaine a estimé que le thème choisi cette année complète celui de 2020, «Faire taire les armes en Afrique», deux thèmes qui s'inscrivent en droite ligne avec les «objectifs de la création de l'OUA et de son comité de libération» . Il a également rappelé que l'Algérie a été pionnière dans la mise en valeur de la richesse culturelle du continent en rappelant que les deux seules éditions du festival culturel panafricain ont été organisées par l'Algérie.

Mourad Lamoudi a indiqué que le comité Ecosocc a invité l'ensemble des pays africains à initier des actions pour marquer cette journée tout en admettant que les célébrations seront «limitées pour cause de pandémie de coronavirus».



En Algérie l'association «La voix de l'enfant» de la wilaya de Bejaia, dont la vice-présidente Zineb Ayadi est également membre du Conseil économique, social et culturel de l'Union africain, a lancé des ateliers artistiques à l'adresse des enfants pour sensibiliser ses adhérents au rôle de l'art et de la culture dans la concrétisation et le maintien de la paix.

Cette association, membre du Ecosocc depuis trois ans, avait également programmé une campagne d'information et de sensibilisation autour du thème «Faire taire les armes en Afrique» en 2020 en plus de conférences virtuelles sur ce thème.

La Journée de l'Afrique, qui célèbre l'anniversaire de la signature des accords de l`OUA le 25 mai 1963, représente le symbole du combat de tout le continent africain pour la libération, le développement et le progrès économique et social en plus de la valorisation et l'exploitation de la richesse culturelle africaine.

C`est aussi l'occasion pour chaque pays d'organiser des manifestations dans le but de favoriser le rapprochement entre les peuples africains.

FESTIVALS PANAFRICAINS

Les fondamentaux du panafricanisme et le renouveau d'un continent

APRÈS une première édition en 1969, dédiée à la mise en place des fondamentaux du panafricanisme et à la réappropriation du patrimoine culturel africain, le Festival culturel panafricain d'Alger est revenu quarante ans plus tard sous le signe du renouveau du continent dans un contexte historique et politique différent, a fait savoir l'APS.

En 1969, l'Algérie avait organisé la premier Panaf comme un espace de dialogue, de confrontation et de découverte des diversités culturelles africaines, motivée par la reconquête de la culture et de l'identité africaine authentique qui devait s'extirper de la nuit coloniale et par l'exploitation de cette richesse pour soutenir les luttes pour la libération, l'unité continentale et le développement économique et social de l'Afrique.

La simple redécouverte et récupération n'étant pas suffisantes pour l'utilisation dynamique et effective des composants de la culture dans la vie des peuples africains et dans le processus de développement du continent, le premier panaf a été organisé dans le but de réunir les pays africains autour d'un symposium visant, au-delà de la libération culturelle et intellectuelle du continent, au renforcement et l'intensification des activités culturelles en Afrique. Cette grande réunion a abouti en premier lieu sur la nécessité de créer des institutions et des festivals continentaux dont la mission est de protéger, financer et promouvoir le produit culturel africain, à l'image de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci) et du Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (Fespaco). Pour ce dernier, les autorités burkinabaises annoncent d'ores et déjà qu'au 31 mars 2021, 1 132 films provenant de 50 pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe ont été enregistrés. Trente-deux personnalités sont pressenties pour composer les six jurys du festival et 10 salles de cinéma ont été retenues pour les projections des films. La 27ème édition du festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) se tiendra du 16 au 23 octobre 2021 à Ouagadougou.

Plusieurs pistes avaient été proposées à l'époque, comme la création d'une encyclopédie et d'un corpus des arts dédié au continent et la création d'institut panafricain pour le cinéma et la littérature. Les participants au symposium avaient jugé essentielle la contribution au projet de l'histoire générale de l'Afrique entreprise par l'Unesco et la récupération des archives et objets pillés par les colonisateurs, une question encore d'actualité plus de 50 ans plus tard.

LE PANAF DU RENOUVEAU AFRICAIN

Quarante ans plus tard, 8.000 jeunes représentants 51 pays africains, se sont retrouvés à Alger pour faire étalage de la culture et du patrimoine du continent noir en participant au programme d'activités riche et varié couvrant littérature, arts visuels, musique, chorégraphie, théâtre, cinéma et patrimoine, prouvant une seconde fois l'attachement de la jeunesse à sa culture, mais aussi la fidélité de l'Algérie à ses luttes, à ses principes fondateurs et à son identité africaine. Le programme de ce second Panaf, placé sous le signe du « renouveau africain », et attendu par tout le continent, devait tenir ses promesses pour marquer le renouveau du continent mais aussi le retour de l'Algérie sur la scène internationale, renvoyant l'image d'un pays où règne la paix.

Alger transformée en grande scène pour deux semaines a accueilli la diva algérienne Warda El Djazairia, la Capverdienne Cesaria Evora, la Malienne Oumou Sangaré, le Guinéen Mory Kanté ou encore le Sénégalais Youssou N'Dour.

Plusieurs expositions dédiées à l'artisanat et à l'art contemporain africain ont également investi les musées et les espaces publics en plus de l'exposition au musée du Bardo à Alger de Lucy, fossile humaine datant d'environ 3,2 millions d'années, découverte en Ethiopie en 1974.

Par ailleurs, plusieurs colloques ont été organisés en marge du Panaf, chapeautés par un comité scientifique issu du Cnrpah (Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques), sur l'entreprise coloniale, les luttes de libération en Afrique, les littérature africaines et les mythes anciens, la préservation du patrimoine poétique et musicale où les découvertes anthropologiques récentes érigeant l'Afrique en berceau de l'humanité.

En plus d'une programmation musicale dense animée par les plus grandes figures du continent, l'Algérie avait entamé une nouvelle stratégie de mise en valeur et de préservation du patrimoine culturel immatériel du continent qui se traduira par plusieurs projets continentaux abrités et financés par l'Algérie pour créer des vitrines et des espaces de travail communs.

DÉDIÉ AU GENRE DOCUMENTAIRE

Le Festival du cinéma « DocuMed » de Tunis de retour

LE FESTIVAL du Cinéma documentaire méditerranéen (DocuMed) est revenu cette année avec une 4e édition qui se tiendra en ligne du 06 au 20 juin de l'année en cours, a-t-on appris des organisateurs.

Organisé par le pôle DocuMed de l'Association Cinéma documentaire tunisien, ce festival est une manifestation artistique entièrement dédiée au genre documentaire comme production cinématographique miroir des deux rives de la Méditerranée.

Le festival propose durant deux semaines une large sélection de productions récentes, réalisées par des cinéastes maghrébins, européens et ceux du monde arabe.

R. C.

DÉCÈS DE RÉGINA

La voix de Solenzara s'est éteinte

LA CHANTEUSE Pierette Melicucci, plus connue sous son nom d'artiste Regina du célèbre duo « Regina et Bruno » s'est éteinte ce lundi à Cauro, à l'âge de 90 ans. Elle est partie rejoindre son âme sœur, Bruno, dont la guitare s'était tue en 2001.

Le duo mythique des années 60 a enregistré une cinquantaine d'albums, avec un répertoire de plus de 490 chansons.

La chanson phare du couple, qui fut un immense succès planétaire - Solenzara - s'est vendue à plus de 3 millions d'exemplaires.

Solenzara a aussi reprise par Enrico Macias.

Régina et Bruno, c'était aussi 8 disques d'or et la Corse transportée dans le monde entier.

LE COIN DU CINÉPHILE : LES 25 GROS FILMS DE L'ÉTÉ

Après avoir été paralysé pendant plus d'un an en raison de la pandémie, Hollywood redémarre la machine. Alors que la vaccination nous permet de rêver à un retour à une certaine normalité pendant la belle saison, les grands studios américains sortent l'artillerie lourde pour ramener le public en grand nombre dans les salles de cinéma. Du nouvel épisode de la saga Rapides et dangereux au très attendu Black Widow, voici 25 films américains qui aideront à relancer le box-office cet été.

N THE HEIGHTS, SORTIE LE 11 JUIN

Après avoir signé un des succès-surprise de 2018 avec sa rafraîchissante comédie romantique Crazy Rich Asians, le réalisateur Jon M. Chu propose une adaptation cinématographique de la comédie musicale In the Heights, qui a fait un tabac à Broadway en 2008. Le film – qui devait initialement sortir en juin 2020 – met en scène le propriétaire d'un petit commerce de Washington Heights, un quartier latino de New York, qui rêve à une vie meilleure.

COUP DE FORCE AU MALI

La communauté internationale condamne

La communauté internationale a condamné hier «le coup de force» au Mali qui s'est déroulé dans la soirée de lundi et exigé la libération immédiate et sans conditions du président de la transition, Bah Ndaw, et de son Premier ministre, Moctar Ouane.



L'Algérie cheffe de file de la médiation internationale au Mali, a exprimé mardi son «ferme rejet» de toute action visant à changer le gouvernement au Mali par la force, appelant les acteurs maliens à privilégier le dialogue pour un déroulement paisible de la transition, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

«L'Algérie suit avec une très grande préoccupation les derniers développements intervenus en République du Mali et souligne son ferme rejet de toute action de nature à consacrer un changement de Gouvernement par la force, en violation du principe cardinal de l'Union Africaine en la matière», souligne le ministère.

Elle « appelle tous les acteurs concernés à faire preuve d'un sens de responsabilité et à privilégier le dialogue afin de préserver le déroulement paisible et pacifique de la transition et de maintenir la paix et la stabilité dans le pays «, relève-t-il.

Et « réaffirme son soutien aux autorités maliennes de transition, sous le leadership du Chef de l'Etat M. Bah N'Daw, auxquelles elle n'a cessé d'apporter un appui multiforme en vue d'aboutir au retour définitif de l'ordre constitutionnel, sur la base des engagements souscrits aux termes de la Charte de transition adoptée le 12 septembre 2020, et entérinée par l'ONU, l'UA et la Cédéao «, ajoute le communiqué.

De son côté, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé dans un tweet «au calme» au Mali et à la «libération inconditionnelle» de ses dirigeants civils, arrêtés dans la journée par des militaires.

Selon des diplomates à New York, le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait tenir une réunion d'urgence dans les prochains jours sur la situation au Mali.

Le Conseil européen a, dans un communiqué, condamné «avec fermeté l'enlèvement du président de transition du Mali et du Premier ministre et a appelé à leur libération immédiate».

Le Conseil a prévenu que «l'Union européenne était prête à envisager des mesures ciblées à l'encontre des dirigeants politiques et militaires faisant obstruction à la transition au Mali».

Dans un communiqué commun, le Comité de suivi de la transition composé notamment de la mission des Nations unies au Mali (Minusma), de la Communauté des Etats ouest-africains (Cédéao), l'Union africaine, et de l'Union européenne ont affirmé «leur ferme soutien aux autorités de la transition».

Les membres de ce comité ont fermement condamné «la tentative de coup de force» survenue à la suite de la publication du décret portant nomination des membres du gouvernement par le président de la transition sur proposition du Premier ministre.

Le communiqué a également exigé «la libération immédiate et inconditionnelle» de ces autorités en rappelant que les militaires qui les détiennent seront tenus «personnellement responsables de leur sécurité».

Le Comité de suivi a réaffirmé son «soutien ferme» aux autorités de la transition en exigeant que le processus reprenne son cours pour se conclure dans les délais prévus.»La communauté internationale rejette par avance tout acte imposé par la contrainte, y compris des démissions forcées», a précisé le communiqué qui a aussi annoncé l'arrivée demain dans la capitale malienne d'une délégation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao).

Réagissant à ce coup de force, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) a appelé à la «libération immédiate et inconditionnelle du Président et du Premier ministre» maliens, conduits «sous contrainte» par les forces militaires à la base de Kati (à 15 km de Bamako).

La Minusma a lancé son appel via Twitter, lundi dans la soirée. «Nous suivons avec attention les événements et restons engagés en appui à la Transition. Nous appelons au calme et exigeons la libération immédiate et inconditionnelle du Président et du Premier ministre. Ceux qui les détiennent devront répondre de leurs actes», a écrit la mission onusienne.

Le président congolais, président en exercice de l'Union africaine (UA), Félix Tshisekedi a «fermement» condamné «toute action visant à déstabiliser le Mali», appelant «tous les acteurs de la transition politique malienne à la retenue ainsi qu'au respect de la Constitution».

Tshisekedi qui s'exprimait sur le compte twitter de la présidence congolaise a également appelé à la «libération immédiate et inconditionnelle» des personnalités arrêtées.

«Tout doit être mis en œuvre afin de préserver la stabilité du Mali et consolider la paix dans la sous-région», a encore plaidé le président de l'Union africaine.

LE MALI REPLONGE DANS LA CRISE APRÈS NEUF MOIS DE TRANSITION

Dans la foulée de l'annonce du nouveau gouvernement, et après 9 mois de transition, le Mali replonge dans une nouvelle crise politique qui pourrait le faire retourner à la case départ.

Les militaires maliens mécontents du nouveau gouvernement annoncé par les autorités de transition ont arrêté lundi le président et le Premier ministre, dans un coup de force secouant le pays plongé depuis des années dans une crise profonde.

Le Premier ministre avait indiqué plus tôt avoir été emmené par les militaires. «Je confirme: des hommes de Goïta sont venus me chercher pour me conduire chez le président qui habite non loin de ma résidence», a dit Moctar Ouane dans un bref échange téléphonique avec des médias, en faisant référence à l'homme fort malien, le colonel Assimi Goïta, actuel vice-président de la transition. La conversation s'est ensuite interrompue.

Hasard du calendrier, une délégation de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, doit se rendre aujourd'hui à Bamako.

«Le coup de force» a été mené quelques heures après une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) consacrée à la situation au Mali, lors de laquelle le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, a appelé les acteurs maliens à faire preuve de «persévérance» afin d'avancer dans le processus de transition et d'obtenir des résultats concrets dans la mise en oeuvre de la feuille de route de décembre portant, entre autres, sur la mise en oeuvre de l'Accord de paix, issu du processus d'Alger.

M.Boukadoum a souligné que «la célébration ce mois-ci du 6e anniversaire de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, offrait une nouvelle occasion d'évaluer les progrès accomplis jusqu'à présent pour relever les multiples défis auxquels le pays est confronté».

R. I

PALESTINE

380 000 Palestiniens soumis au déplacement forcé à El Qods

QUELQUE 380,000 PALESTINIENS sont soumis au déplacement forcé à El Qods occupée, a indiqué lundi un responsable.

Selon le gouverneur d'El Qods Adnan Gheith, «le gouvernorat d'El Qods est une région profanée jour et nuit par les colons et les soldats d'occupation», affirmant que 380.000 Palestiniens sont soumis au déplacement forcé dans la ville sainte.

Il a ajouté que «la mosquée d'Al-Aqsa n'était jamais à l'abri des assauts et les fidèles jamais épargnés par la répression». Il a indiqué que le quartier de Sheikh Jarrah est devenu semblable à la rue de Shuhada dans le gouvernorat d''El Khalil en plus d'autres quartiers comme les quartiers d'Al-Bustan, de Batn Al-Hawa et d'autres qui sont ciblés jusqu'à présent par l'occupation. **R. I.**

AVION DE RYANAIR

Moscou met en garde l'Occident contre la politique de «deux poids, deux mesures»

Alors que les réactions en Occident s'enchaînent en raison de la situation entourant le vol dérouté de Ryanair -la présidente de la Commission européenne a ainsi promis une réponse très forte de la part de l'UE-, Moscou met en garde contre la politique jugée comme étant de «deux poids, deux mesures» et rappelle l'existence d'événements similaires.

C'est avec la tête froide que l'Occident devrait évaluer la situation autour de l'avion de Ryanair, estime le ministère russe des Affaires étrangères.

«Nous exhortons nos partenaires occidentaux à s'abstenir de recourir au «deux poids deux mesures» et à évaluer la situation d'une manière lucide et sans émotion en se basant sur les informations disponibles et en coordination avec les autorités aériennes biélorusses qui font preuve d'ouverture», déclare le communiqué.

Ce que l'on sait de l'atterrissage d'urgence d'un avion de Ryanair à Minsk

Et de rappeler que, face à des événements similaires ayant précédemment eu lieu dans d'autres pays, les pays étrangers et les organisations internationales telles l'UE, l'Otan et l'OSCE, avaient réagi différemment. Moscou mentionne notamment l'année 2012, lorsqu'un vol Moscou-Damas a été forcé à atterrir en Turquie -Ankara avait alors dépêché des chasseurs. En outre, est-il rappelé, des avions biélorusses ont également fait l'objet d'atterrissages forcés -c'est le cas de l'appareil de Belavia qui après avoir décollé de Kiev a été contraint de retourner à son aéroport de départ alors qu'il se trouvait déjà à 50 km de l'espace aérien biélorusse et ce car un militant anti-Maïdan se trouvait à son bord.

«Toutes les actions mentionnées ont été commises sciemment en violation des normes du droit international. La réaction de l'Occident a été pratiquement inexistante, aucun coupable n'en a répondu», a rappelé le ministère russe.



TOLLÉ AUTOUR DE RYANAIR

Un vol de Ryanair, reliant Athènes à Vilnius, en Lituanie, a effectué un atterrissage d'urgence suite à une alerte à la bombe, qui s'avérera fausse. Les défenseurs des droits de l'homme ont annoncé que Roman Protassevitch, ancien rédacteur en chef de la chaîne Telegram Nexta, considérée comme extrémiste en Biélorussie, se trouvait à son bord. Lors du contrôle à l'aéroport de Minsk, ce dernier a été interpellé. Une action pénale a été initiée à son encontre, entre autres pour «organisation de troubles de masse» et il risque jusqu'à 15 ans de prison. Ce n'est pas la première fois qu'un avion est forcé à se poser. Parmi les cas les plus retentissants, il convient de mentionner l'atterrissage en 2013 à Vienne de l'appareil d'Evo Morales, alors Président bolivien. Les autorités autrichiennes ont perquisitionné l'appareil en dépit de l'immunité présidentielle. La cause? La suspicion de la présence à bord de l'ex-agent de la CIA Edward Snowden.

L'UE VA FERMER SON ESPACE AÉRIEN AUX AVIONS BÉLARUSSES

Les 27 ont exigé des mesures pour que soient interdits aux avions biélorusses l'espace aérien de l'Union ainsi que l'usage de ses aéroports. Ces dispositions ont été convenues lors du sommet réuni à propos de l'affaire de l'avion de Ryanair.

L'UE a décidé lundi soir de fermer son espace aérien aux appareils biélorusses, pour sanctionner Minsk accusé d'avoir dérouté un avion de ligne européen pour arrêter un dissident, selon un porte-parole du conseil Les 27 États membres, réunis en sommet à Bruxelles, ont également demandé à leurs compagnies aériennes d'éviter le survol de la Biélorussie et réclamé «la libération immédiate» de l'opposant Roman Protassevitch et de sa compagne, selon des conclusions du sommet mises en ligne par le porte-parole. Les 27 ont exigé des mesures pour que soient interdits aux avions biélorusses l'espace aérien de l'Union ainsi que l'usage de ses aéroports. Ces dispositions ont été convenues lors du sommet réuni à propos de l'affaire de l'avion de Ryanair.

Le Conseil européen «condamne avec force l'atterrissage forcé d'un avion Ryanair à Minsk [...] qui a porté atteinte à la sécurité aérienne et la détention par les autorités bélarusses» de Roman Protassevitch et de la Russe Sofia Sapéga, indique le document. Le Conseil, qui représente les États membres, appelle également l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à enquêter sur cet «incident sans précédent et inacceptable». Il invite aussi à «élargir dès que possible» la liste des responsables et entités biélorusses visés par des sanctions européennes. Un vol de Ryanair, reliant Athènes à Vilnius, en Lituanie, a effectué un atterrissage d'urgence suite à une alerte à la bombe, qui s'avérera fausse. Les défenseurs des droits de l'homme ont annoncé que Roman Protassevitch, ancien rédacteur en chef de la chaîne Telegram Nexta, considérée comme extrémiste en Biélorussie, se trouvait à son bord. Lors du contrôle à l'aéroport de Minsk, ce dernier a été interpellé. Une action pénale a été initiée à son encontre pour plusieurs chefs d'accusations, notamment pour «organisation de troubles de masse». Il risque jusqu'à 15 ans de prison.

Ce n'est pas la première fois qu'un avion est forcé à se poser. Parmi les cas les plus retentissants, il convient de mentionner l'atterrissage en 2013 à Vienne de l'appareil d'Evo Morales, alors Président bolivien. Les autorités autrichiennes ont perquisitionné l'appareil en dépit de l'immunité présidentielle, cherchant à bord l'ex-agent de la CIA Edward Snowden. **R. I.**

JAPON

Le train arrive en retard d'une minute, une enquête ouverte

Le conducteur d'un train grande vitesse avait dû quitter son poste pour aller aux toilettes. Personne n'aurait pu s'en rendre compte. Mais le train est arrivé avec une minute de retard, entraînant automatiquement une enquête.

Au Japon, on ne plaisante pas avec la ponctualité des trains. Au moindre retard, une enquête est automatiquement déclenchée. C'est ce qui s'est produit après qu'un train est arrivé avec une minute de retard en gare de Mishima, dimanche 16 mai.

La raison ? En plein trajet, le conducteur, âgé de 36 ans, aurait demandé au chef de bord, non habilité à prendre les commandes, de le remplacer afin de pouvoir se rendre d'urgence aux toilettes, a indiqué la compagnie des chemins de fer.

IL ABANDONNE SON POSTE À CAUSE DE MAUX DE VENTRE

Le conducteur du Shinkansen a admis avoir abandonné son poste après avoir connu des maux de ventre et passé les commandes du train avec 160 passagers à son bord à un contrôleur afin qu'il puisse se dépêcher aux toilettes. Il s'est absenté pendant trois minutes alors que le train roulait à 150 km/h. Les Shinkansen sont étroitement contrôlés par des systèmes informatiques centralisés de commande et il est demandé au conducteur humain de rester sur place pour gérer des situations inattendues. Ils doivent aussi accélérer ou freiner manuellement autant que nécessaire pour assurer la sécurité et maintenir le train dans les horaires prévus.

L'absence du conducteur a semble-t-il entraîné une minute de retard, ce qui a fini par trahir son secret à ses supérieurs.

Les conducteurs qui rencontrent une urgence lorsqu'ils sont aux commandes d'un train doivent se coordonner avec le centre de commande pour passer le contrôle à un autre conducteur qualifié ou arrêter le train sur les rails voire à la station la plus proche.

Lors d'une conférence de presse jeudi, la direction de la compagnie a présenté ses excuses pour cet incident et assuré que le malheureux conducteur allait subir les conséquences de son acte. Le conducteur s'est défendu en affirmant qu'il n'avait pas voulu provoquer un retard en arrêtant le train. « Je n'ai pas rapporté (la situation) car j'étais gêné », a-t-il dit. **R. I.**

Equitation : Oran abritera la Coupe des nations en octobre prochain

La ville d'Oran abritera en octobre prochain la Coupe des nations en équitation, dans le cadre des préparatifs de la 19e édition des Jeux méditerranéens prévue dans la capitale de l'Ouest du 25 juin au 5 juillet 2022, a-t-on appris lundi auprès de la présidente de la Fédération équestre algérienne (FEA), Fahima Sebiane.



«Il s'agit d'une compétition expérimentale s'inscrivant dans le cadre du programme ''tests évents'' organisés en collaboration avec le Comité d'organisation des jeux méditerranéens (COJM). L'occasion sera d'ailleurs propice pour tester les équipements sportifs concernés par l'évènement», a-t-elle indiqué à l'APS. Outre cette compétition internationale de grande envergure, Oran accueillera en juillet prochain la deuxième étape des qualifications pour le challenge mondial. La première et la troisième étape sont prévues à Blida et probablement à Alger respectivement, a-t-elle informé. Profitant de sa visite à Oran entrant dans le cadre des préparatifs des JM, Mme Sebiane s'est réuni avec les membres du COJM pour définir le programme des compétitions liés au sport équestre lors du rendez-vous méditerranéen. Elle s'est déclarée satisfaite de l'évolution des préparatifs dans ce registre, tout en émettant, en revanche, des réserves à propos des travaux de réhabilitation dont fait l'objet le centre équestre «Antar Ibn Cheddad" à Es-Senia, retenu pour abriter les compétitions d'équitation lors des JM. «Les réserves concernent en particulier la piste des compétitions. En tant que juge international, j'estime que cette piste a besoin de travaux spécifiques pour qu'elle soit en conformité avec les normes internationales. Le sol sur lequel se produisent les cavaliers reste le maillon essentiel de la compétition, et d'après ce que j'ai constaté, celui actuel a besoin de réfection», a expliqué la nouvelle présidente de la FEA. La même responsable s'est rendue également au club «Cavalier d'Oran», un site récemment construit à Es-Senia, qui abritera la deuxième étape des éliminatoires du Challenge mondial. Elle n'a pas tari d'éloges sur cette infrastructure et sa piste des compétitions. Questionné sur les objectifs des cavaliers algériens lors des JM, Mme Sebiane s'est montrée ambitieuse, annonçant au passage que l'équipe nationale sera renforcée pour la circonstance par des cavaliers établis à l'étranger de «niveau appréciable».

ATHLÉTISME / LIGUE DE DIAMANT (2E ÉTAPE) : DEUX ALGÉRIENS PRÉSENTS À DOHA

LES DEUX ATHLÈTES algériens Benmahdi Khaled et Gouaned Mohamed Ali, engagés dans l'épreuve du 800 m, seront présents vendredi à Doha (Qatar), lors de la 2e étape de la Ligue de diamant, selon le programme dévoilé sur le site officiel de la compétition.Les deux Algériens concourront dans la série du 800 m B, en compagnie des deux Koweitiens Al-Harbi Khaled Mohamed Jaman et Al-Zofairi Ibrahim, des deux Tunisiens Ayouni Abdeslam et Chenini Riadh, des Qataris Balla Musaeb Abderrahmane et Mubarak Rabie Mohamoud, de l'Espagnol Olmedo Manuel, de l'Américain Erik Sowinski et des Marocains Smaili Mustapha et Zahafi Mouad. Benmahdi et Gouaned sont engagés dans la série B du 800 m, en raison de leurs chronos personnels, qui ne leur a pas permis d'être dans la première série, marquée par la présence du Kényan Rotich Ferguson Cheruiyot, médaillé de bronze aux derniers mondiaux 2019 à Doha.La 1re étape de la prestigieuse Ligue de diamant s'est disputée dimanche à Gateshead, dans des conditions climatiques très difficiles dans le nord de l'Angleterre.

Basket / BAL (Gr. C) : Le GS Pétroliers éliminé après sa défaite face au Zamalek (64- 97)

LE CLUB DE ALGÉRIEN, GS Pétroliers, est éliminé de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), après sa défaite face à son homologue égyptien du Zamalek sur le score de (64- 97), en match comptant pour la dernière journée du groupe C, disputé lundi à Kigali (Rwanda).C'est la troisième défaite des Pétroliers dans le tournoi, après celles concédées face au Ferroviario Maputo de Mozambique (73-86) et l'AS Douanes du Sénégal (76-94). Cette rencontre de la 2e journée du groupe C, prévue initialement mercredi dernier, avait été reportée «en accord avec les règles du protocole sanitaire en place dans la bulle de Kigali», avait indiqué un communiqué



de la BAL. Les quarts de finale de la BAL, qui regroupent les deux premiers de chaque poule (A, B, C) et les deux meilleurs troisièmes, sont programmés les 26 et 27 mai et seront suivis des demi-finales, prévues le 29 du même mois. La finale et le match de classement pour la 3e place se dérouleront le 30 mai. La première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle, fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), se dispute dans une «bulle» à Kigali avec un protocole sanitaire très strict pour les 12 équipes participantes, afin de faire face à la pandémie de Covid-19.

ECHECS/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (INDIVIDUEL - 6E J) :

Deux victoires et deux défaites pour les Algériens

Les échéphiles algériens ont décroché deux victoires et concédé autant de défaites et un match nul, lors de la 6e journée du Championnat d'Afrique des échecs (individuel), qui se déroule à Lilongwe (Malawi) du 19 au 28 mai. Les deux victoires algériennes ont été remportées par Ali Nacer et Manel Nacer qui ont, respectivement, disposé du Nigérian Ajibola Olanrewaju et la Sénégalaise Bobrova Lubov. Le match nul a été obtenu par Lina Nassr face à la Zimbabwéenne Charinda Kudzanayi, alors que les deux défaites ont été concédées par Billel Bellahcene et Chafik Talbi. A l'issue de cette 6e journée, l'Algérienne Lina Nassr glisse à la 2e place du classement général, alors que chez les hommes, le meilleur algérien est Ali Nacer qui occupe le 8e rang. Ce rendez-vous africain est qualificatif pour la Coupe du monde (messieurs et dames), prévue à Sotchi (Russie) du 10 juillet au 3 août prochain. L'Afrique sera représentée par les quatre premiers.

FOOT/ SÉLECTION ALGÉRIENNE (AMICAL) :

Un premier groupe de joueurs rejoint Sidi Moussa

Un premier contingent de joueurs convoqués pour les trois matchs de l'équipe nationale de football : le 3 juin face à la Mauritanie à Blida, le 6 juin devant le Mali à Blida, et le 11 juin en déplacement face à la Tunisie, ont rejoint le Centre technique national de Sidi Moussa, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne (FAF).



Il s'agit de Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), Youcef Belaïli (Qatar SC), Djamel Benlamri (O. Lyon/ France), Sofaine Feghouli (Galatasaray Turquie) ainsi que le gardien de but de l'Olympique Médéa (Ligue 1/ Algérie) Abderrahmane Medjadel. Ces joueurs ont rallié le CTN, à quelques jours du début officiel du stage des «Verts», prévu le lundi 31 mai. Les autres joueurs retenus par le sélectionneur national Djamel Belmadi, arrivé ce lundi à Alger, rejoindront le lieu du regroupement à tour de rôle, et par contingents. L'ailier droit de Manchester City (Premier league anglaise) Riyad Mahrez, concerné par la finale de la Ligue des champions, le samedi 29 avril face à Chelsea à Porto (Portugal), rejoindra ses coéquipiers tardivement, et pourrait être ménagé lors du premier test amical face à la Mauritanie, une manière de bénéficier de quelques jours de repos, souligne la même source. Par ailleurs, le coach national Djamel Belmadi animera une conférence de presse le mardi 1e juin à Sidi Moussa, une occasion pour aborder les prochains rendez-vous des «Verts» et le choix des joueurs convoqués. Ces rencontres s'inscrivent dans le programme de préparation des Verts pour le 2e tour des éliminatoires de la Coupe du Monde Qatar-2022, dont le coup d'envoi a été reporté de juin à septembre prochain. Les champions d'Afrique débuteront à domicile face à Djibouti, avant de se déplacer à Ouagadougou pour défier le Burkina Faso. Le Niger est l'autre pensionnaire de la poule A. L'Algérie disputera les quatre derniers matchs des éliminatoires en octobre et novembre prochains. Les barrages sont, quant à eux, programmés en mars 2022.Le sélectionneur national Djamel Belmadi et le président de la FAF Amara Charaf-Eddine, ont convenu d'organiser ces matchs amicaux, suite à la décision prise par la Commission d'Urgence de la CAF, en concertation avec la FIFA, de reporter le début du 2e tour éliminatoire en raison de la pandémie de Covid-19.

FOOT/ COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/2 FINALE - RETOUR) :

JSK - Coton Sport domicilié au stade du 5-juillet

LA DIRECTION de la JS Kabylie va formuler une demande mardi à l'Office du Complexe olympique, pour recevoir les Camerounais du Coton Sport au stade du 5-juillet, le samedi 26 juin, dans le cadre des demi-finales (retour) de la Coupe de la Confédération de football (CAF), a appris l'APS lundi auprès du club pensionnaire de la Ligue 1.»Nous allons saisir mardi la direction de l'OCO pour demander à jouer le match retour des demi-finales au stade du 5-juillet, le samedi 26 juin prochain. C'est le souhait du staff technique et des joueurs, qui s'expriment mieux sur gazon naturel», a indiqué à l'APS le directeur sportif des «Canaris» Kamel Abdeslam. La JSK a validé dimanche son ticket pour le dernier carré, malgré le nul concédé au stade du 1e-novembre de Tizi-Ouzou face aux Tunisiens du CS Sfax (1-1). A l'aller, la JSK s'était imposée à Sfax (1-0).»Nous allons demander à la CAF de jouer en nocturne (20h00), d'autant qu'on sera au début de l'été. Dans le cas contraire, le coup d'envoi sera donné à 17h00», a-t-il ajouté. Avant la seconde manche à domicile, les joueurs de l'entraîneur français Denis Lavagne joueront la première manche le dimanche 20 juin au stade de Garoua. Pour rappel, les deux équipes se sont rencontrées en phase de poules. La JSK s'est imposée à deux reprises : 1-0 à Tizi-Ouzou, 2-1 à Garoua. L'autre demi-finale opposera les Egyptiens de Pyramids FC aux Marocains du Raja Casablanca.

ANGLETERRE : RIYAD MAHREZ DANS LE ONZE-TYPE DE WHOSCORED

Riyad Mahrez a été choisi dans le onze-type du championnat d'Angleterre établi par Whoscored. Auteur d'une belle saison avec les Citizens, buteur à 9 reprises et passeur décisif 7 fois, l'international algérien Riyad Mahrez fait partie des trois joueurs de Manchester city qui figurent dans cette équipe-type établie par le site Whoscored, spécialiste en notation de performances. Mahrez est présent en compagnie de Kévin De Bruyne et de Joao Cancelo. Pour rappel, Mahrez, qui a déjà remporté cette saison le Community Shield et le championnat avec Manchester City, disputera la finale de Ligue des Champions samedi prochain face à Chelsea.

GHEZZAL, SOUHAITERAIT POURSUIVRE AVEC LE BESIKTAS

RACHID GHEZZAL, vainqueur du doublé Coupe - Championnat avec Besiktas, est toujours dans le flou quant à son avenir. L'international algérien a émis publiquement le souhait de rester à Besiktas. Auteur de 8 buts et 18 passes décisives avec Besiktas cette saison, Ghezzal appartient toujours à Leicester, chez qui il est encore sous contrat jusqu'en 2022. Besiktas a déjà formulé deux offres, dont la dernière estimée à près de 6 millions d'euros, et toutes ont été refusées par le club anglais. Ainsi, c'est un montant de 16 millions d'euros qui serait désormais évoqué par les Foxes pour libérer Ghezzal de sa dernière année de contrat. Le joueur, serait aussi sur les tablettes de Galatasaray, Fenerbahçe et de deux de ses anciens clubs, l'AS Monaco et l'Olympique Lyonnais.

FRANCE : ANDY DELORT ET FARID BOULAYA DANS LE ONZE-TYPE

AUTEURS tous les deux d'une bonne saison avec leurs clubs respectifs, le Montpellier HSC et le FC Metz, Andy Delort et Farid Boulaya ont été désignés dans l'onze-type de la saison de Ligue 1 Uber Eats par le site web Whoscored. Andy Delort et Farid Boulaya ont brillé cette saison. En effet, les deux joueurs offensifs ont été en forme tout au long de ce cru 2020-2021 avec un total de 33 matchs pour le Messin (dont 32 en tant que titulaire), et 30 pour le Montpelliérain. Lors de la dernière journée de Ligue 1, ils se sont notamment illustrés par un but chacun. Ainsi, avec un total de 15 buts et 10 passes décisives, l'avant-centre du MHSC se retrouve sur le front de l'attaque aux côtés du Lyonnais Memphis Depay récompensé d'une très bonne note de 7,6.

USM ALGER : FIN DE SAISON POUR HAITHEM LOUCIF

LE LATÉRAL droit de l'USM Alger Haithem Loucif, blessé à une cheville lors de la 21e journée de championnat contre à la JS Saoura (2-0), a été opéré avec succès ce lundi et son indisponibilité devrait s'étendre à environ trois mois, a annoncé dans la journée le club de la capitale. Le premier diagnostic avait fait état d'une blessure relativement légère, qui avec le repos et les soins appropriés allait guérir au bout d'un mois. Mais constatant au bout de quelques jours que l'état de santé de ce joueur ne s'était pas trop améliorée, le staff médical a opté pour une solution radicale, consistant à lui faire subir une intervention chirurgicale.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:26	12:27	16:17	19:43	21:19
CONSTANTINE	03:34	12:31	16:21	19:46	21:21
ALGER	03:46	12:45	16:36	20:02	21:38
OUARGLA	03:59	12:36	16:17	19:41	21:07
CHLEF	03:56	12:52	16:42	20:07	21:42
MOSTAGANEM	04:02	12:57	16:46	20:11	21:45
ORAN	04:06	13:00	16:49	20:14	21:47

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7001 — MERCREDI 26 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	16°
Oran	22°	17°
Constantine	32°	12°
Ouargla	35°	22°

MAE UKRAINIEN

L'Algérie, un acteur majeur en Afrique

Le vice-ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Senik, a salué hier, dans une allocution par visioconférence, lors du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC7) organisé à Alger, les efforts consentis par l'Algérie pour le développement du Continent africain, garantissant la disposition de son pays à être une partie intégrante du processus.



Lors du forum, organisé sous le thème «La production africaine», en présence de quelque 350 opérateurs économiques de plus de 49 pays africains, M. Senik a indiqué que son pays œuvre à étendre et à approfondir ses relations avec l'Algérie et les pays africains, leur souhaitant, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique, paix, stabilité et développement durable.

Le ministre ukrainien a également mis en exergue «le grand rôle qu'a joué l'Algérie pour l'implémentation du processus de réforme institutionnelle et de l'intégration économique de l'Union africaine», affirmant qu'il «a toujours été et restera un pays ami proche et un partenaire prometteur de l'Ukraine en Afrique et dans le Sud méditerranéen».

Dans ce contexte, M. Senik a fait part de sa conviction quant aux immenses potentiels non exploités des deux pays, à même de développer les relations bilatérales, notamment dans les domaines économique et commercial, en s'appuyant sur les relations exceptionnelles qui lient son pays à l'Algérie ainsi que sur les efforts consentis par les autorités algériennes pour le développement de la coopération bilatérale. Il a aussi souligné que la création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), dont l'Algérie a ratifié l'accord le 5 avril dernier, représente une grande opportunité pour l'économie algérienne, expliquant que la ZLECAF fera de l'Algérie une véritable plaque tournante des échanges commerciaux entre le Continent africain et les autres pays du monde grâce à sa position géographique stratégique et aux moyens dont elle dispose. «La zone de libre-échange continentale africaine permettra à l'Algérie de devenir une véritable porte d'accès pour les marchandises et les services ukrainiens vers les pays africains», a-t-il noté.

S'agissant du marché africain, le diplomate ukrainien a affirmé que son pays «est déterminé à revitaliser ses relations économiques avec l'ensemble des pays africains et à leur donner un nouveau souffle dans l'intérêt de toutes les parties».

Il convient de rappeler qu'un Mémorandum d'entente a été signé avant-hier en marge des travaux de la septième édition du AFIC7, entre le Conseil des exportateurs et des investisseurs auprès du ministère des Affaires étrangères d'Ukraine, représenté par l'ambassadeur d'Ukraine en Algérie, Maksym Subkh, et le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), représenté par son président directeur général, Amine Boutalbi. Le mémorandum, premier du genre, concerne plusieurs secteurs tels que l'industrie, l'agroalimentaire et les services. Il vise à développer le partenariat économique ainsi que l'échange d'expérience et de savoir-faire.

Il convient également de noter que les participants au Forum africain de l'investissement et du commerce, organisé par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), ont appelé l'Algérie à conduire les pays africains vers la cristallisation de leur marché commun, escompté dans le cadre de la zone de libre-échange commercial africain (ZLECAF), entrée en vigueur le 1er janvier 2021.

Mohamed Mecelti

CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN

Un acteur incontournable dans l'humanitaire

L'APPORT et la contribution du Croissant rouge algérien (CRA) dans la consolidation des activités humanitaires, en interne et à l'international, depuis sa création, ont été évoqués hier à Alger dans le cadre d'une journée d'étude. Organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (Inesg), la rencontre a permis de mettre en relief les efforts déployés en matière humanitaire durant la Guerre de libération nationale et après le recouvrement de la souveraineté nationale, par l'Algérie, à travers le CRA.

Les conditions de la création du CRA le 8 janvier 1957, son rôle actif auprès des réfugiés algériens à l'extérieur du territoire national et dans l'échange des prisonniers durant la période coloniale, ont été rappelés lors de la rencontre.

La présidente du CRA, Saida Benhabylès, a présenté le cadre juridique et le statut légal du CRA, les conditions de sa création et, notamment, son rôle et sa mission en matière humanitaire tant sur le plan national qu'international. Affirmant que «le CRA n'est pas né d'une idée conjoncturelle, puisqu'il a été officiellement reconnu en vertu d'un décret présidentiel publié dans le Journal Officiel du 14 septembre 1962, soit à peine deux mois après l'indépendance de l'Algérie».

Mme Benhabylès a rappelé que ce décret présidentiel, précisait que «le Croissant rouge algérien, constitué en association légale possédant la personnalité juridique sur la base des Conventions de Genève et des principes formulés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, est officiellement reconnu comme société de secours volontaire autonome auxiliaire des pouvoirs publics».

Elle a ajouté, toujours selon le décret, que «le CRA est reconnu comme auxiliaire autonome des services de santé militaire conformément aux dispositions de la Convention de Genève de 1949» et considéré comme «la seule société nationale du Croissant-Rouge pouvant exercer son activité sur l'ensemble du territoire algérien», citant dans le détail les décrets exécutifs et les textes d'application ayant suivi le décret présidentiel.

L'oratrice a souligné que «le Croissant rouge algérien œuvre avec force depuis sa création pour vulgariser la culture de la solidarité, de la fraternité et de la tolérance, par conviction que ces valeurs universelles forment le béton armé du respect et de la défense de la dignité humaine et de la cohésion sociale».Elle a ajouté, dans le même contexte, que du fait que le CRA fait partie du mouvement humanitaire international, il demeure «attaché» et «fidèle» aux principes fondamentaux de ce mouvement, notamment celui de la protection et la défense de la dignité humaine, qui représente «la pierre angulaire de la création du CRA». «Notre raison d'exister c'est de défendre et de protéger la dignité humaine. Nous devons veiller à ce que le non-alignement et la neutralité ne soient pas synonymes de complicité. Se taire lorsqu'il y a atteinte la dignité humaine, sous prétexte qu'on est neutre, cela signifie qu'on est complice», a tenu à signaler Mme Benhabylès.

Affirmant que «la pire atteinte à la dignité humaine, c'est l'occupation, le colonialisme et la privation des peuples de leur droit à l'autodétermination», la présidente du CRA a souligné que «notre silence, en tant qu'organisations humanitaires, face à ces drames humanitaires, est considéré comme complicité».

«Il est temps que ce mouvement mondial humanitaire constitue une force de pression sur les grands décideurs de ce monde, c'est-à-dire les Nations-Unies et leur Conseil de sécurité, pour qu'ils réfléchissent sur les conséquences dramatiques de leur politique sur la situation humanitaire», a-t-elle indiqué.

S. N.

MALI

L'Algérie rejette la tentative de coup de force

L'ALGÉRIE a exprimé, mardi, son «ferme rejet» de toute action visant à changer le gouvernement au Mali par la force, appelant les acteurs maliens à privilégier le dialogue pour un déroulement paisible de la transition, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

«L'Algérie suit avec une très grande préoccupation les derniers développements intervenus en République du Mali et souligne son ferme rejet de toute action de nature à consacrer un changement de Gouvernement par la force, en violation du principe cardinal de l'Union Africaine en la matière», souligne le ministère. Elle « appelle tous les acteurs concernés à faire preuve d'un sens de responsabilité et à privilégier le dialogue afin de préserver le déroulement paisible et pacifique de la transition et de maintenir la paix et la stabilité dans le pays «, relève-t-il. « L'Algérie réaffirme son soutien aux autorités maliennes de transition, sous le leadership du Chef de l'Etat M. Bah N'Daw, auxquelles elle n'a cessé d'apporter un appui multiforme en vue d'aboutir au retour définitif de l'ordre constitutionnel, sur la base des engagements souscrits aux termes de la Charte de transition adoptée le 12 septembre 2020, et entérinée par l'ONU, l'UA et la Cédéao «, ajoute le communiqué. Au Mali, la situation est tendue depuis l'annonce lundi du nouveau gouvernement. Le président et le premier ministre de la transition, Bah Ndaw et Moctar Ouane, ont été conduits sous la contrainte par des soldats au camp militaire de Kati, prés de Bamako dans un apparent coup de force après la formation du nouveau gouvernement.

M .D.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

40 décès et 1797 blessés en une semaine

40 PERSONNES sont décédées et 1.797 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période allant du 16 au 22 mai, indique mardi un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 05 personnes décédées et 73 autres blessées suite à 47 accidents de la route, précise la même source.

S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 415 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale.

S. N.